COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

PREFECTURE DE L'ISERE
02 OCT. 2023
SECTION COURRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 19/09/2023
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11
Présents : 6 Votants : 7
Pour : 7 Contre : Abstention :

Secrétaire de séance : Véronique Feltrin
Excusés : Jean-François ARMAND, Alain RET, Roland CHABERT, Aurélien TELMON
Pouvoir : Laetitia RAES donne pouvoir à Guy SOTO

N° 24-2023

Objet : Rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement métropolitains

Monsieur le Maire expose ce qui suit :
Les rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement (RPQS), établis conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret n° 2007-675 du 02 mai 2007, ont été présentés au conseil métropolitain le 12 juillet 2023.

Ces rapports doivent être présentés au conseil municipal avant le 31 décembre 2023.

Après délibération, Le Conseil Municipal,

PREND acte des rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement métropolitains

Le Maire

« certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son envoi en Préfecture
le 28/09/2023 et de sa notification le 28/09/2023 »